

Montpellier, le 22 avril 2017

Chers collègues,

En cette fin d'année scolaire, je tenais à faire le point avec vous sur les temps forts de la formation continue.

En novembre dernier à Lyon, se sont tenues les JECO (journées de l'économie). Les différentes conférences sont accessibles sur le site des JECO.

Concernant les formations qui se sont déroulées à Montpellier en novembre, janvier et février sur l'ENT, le marché du travail (et les professions de santé) et sur la sociologie de l'Union Européenne, nous essayons autant que possible de déposer sur notre site académique les bibliographies et les diaporamas transmis par les intervenants.

Le stage sur la dissertation que j'ai animé a eu lieu le 20 avril. L'objectif de cette journée était de redéfinir, expliciter nos attentes concernant la dissertation au baccalauréat, afin de mieux harmoniser nos pratiques. Un compte rendu de ce stage vous sera envoyé ultérieurement.

Pour l'année 2017/18, je tenais à vous communiquer le programme de formation, par ordre chronologique :

-Les 29 et 30/08/2017 : Les **EEE** (entretiens enseignants entreprises) auront lieu à Paris sur le thème « Quelles innovations économiques, sociales, environnementales ? », avec la présence entre autre de Michel Serre, Laurence Tubiana, P. Aghion, P. Artus, L. Davezies, J.M.Jancovisi, J.L.Borloo, M. Lallement (liste non exhaustive)

Les inscriptions individuelles se font sur le site Melchior

-Novembre 2017 : **JECO**. Inscription sur le site des JECO à partir de juillet 2017

Concernant le **PAF**, les inscriptions seront ouvertes de juin à septembre.

Cinq journées de formation sont prévues :

-Une journée sur les *différents outils numériques au service de la pédagogie SES* animée par Hervé Roca

-Une journée sur la *monnaie et les politiques monétaires* animée par Mr Berret de la banque de France

-Une journée sur « *la coordination, un concept central en sciences sociales* » animée par A. Beitone

-Une journée sur « *ordre politique et légitimation* » animée par Raphaël Pradeau

-Une journée pour les *personnels contractuels*.

De nombreux collègues me contactent régulièrement pour me dire qu'ils n'ont pas reçu de convocation pour un stage auquel il s'était pourtant inscrit. Mme Aymard, de la DAFPEN doit faire un choix quand il y a plus de 40 demandes pour un même stage. L'ordre de vos vœux est important dans ce cas.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à ces journées de formation.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des remarques, suggestions à formuler sur ces dispositifs de formation continue.

Je vous souhaite une excellente fin d'année.

Dominique Pons

